

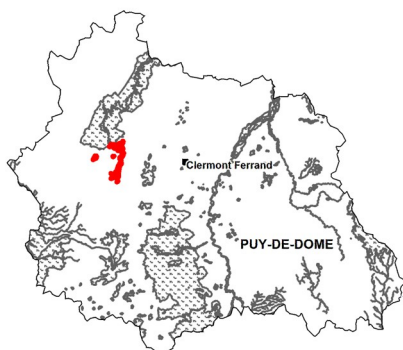


Évaluation des incidences NATURA 2000

Auvergne
Puy-de-Dôme



CEN Auvergne – J.-P. Brun



Site >> Gîtes de la Sioule

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

DIRECTIVE :	Habitats
N° D'IDENTIFICATION UE :	FR8302013
DÉPARTEMENT(S) CONCERNÉ(S) :	Puy-de-Dôme
COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) :	Saint-Pierre-le-Chastel, Bromont-Lamothe, Pontgibaud, Montfermy, Chapdes-Beaufort, Saint-Ours, La Goutelle.
SURFACE :	731 ha
SITUATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL :	Site en 4 entités (dont 1 principale) au nord-ouest du département, à l'amont des sites « Gorges de la Sioule » (ZSC : FR8301034, ZPS : FR8312003), à l'ouest du site FR8301052 « Chaîne des Puys ».
DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) :	Validé le 08/12/2010
STRUCTURE ANIMATRICE :	CEN Auvergne Contact : Romain Legrand Moulin de la Croûte, rue Léon Versepuy 63200 Riom 04 73 63 18 27 (fax 04 73 64 04 73) cen-auvergne@espaces-naturels.fr romain.legrand@espaces-naturels.fr



ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
3260 Eaux courantes et végétation aquatique associée	Formations de plantes aquatiques flottantes ou submergées (renoncules, callitriches, etc.) et/ou tapis de mousses aquatiques des cours d'eau (de plaine et de montagne) à niveau d'eau parfois très bas en été.	Inadéquat / inadéquat Ponctuel, à l'extrême sud-est du site. Territoire de chasse pour les chauves-souris.	Comblement du lit du cours d'eau par la chute d'aiguilles de résineux	Ouvrir les abords des cours d'eau situés en forêt Protéger les cours d'eau lors des travaux forestiers Prendre en compte les cours d'eau dans le schéma de desserte forestière ou dans les projets individuels
			Enrichissement du milieu favorisant la colonisation par les plantes vivaces	Limiter les engrais et pesticides au voisinage du cours d'eau Limiter et traiter les apports sédimentaires Améliorer la qualité de l'eau pour limiter le développement des espèces nitrophiles
			Opérations de scarification et d'entretien du lit des rivières	Limiter / mieux coordonner
			Piétinement dans les sites touristiques ou les parcelles pâturées	Limiter (mise en défens si nécessaire)
			Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées
			Disparition des conditions d'évolution de l'habitat (barrages, endiguements, soutien d'étiage excessif...)	Maintenir la dynamique hydraulique des cours d'eau
4030 Landes sèches européennes	Landes assez sèches à sèches en climat (sub)atlantique, sur sols siliceux des plaines et basses montagnes, riches en bruyères, ajoncs, genêts...	Mauvais / inadéquat 7,97 ha (1 % du site). Territoire de chasse pour les chauves-souris.	Fermeture du milieu par les ligneux (naturelle ou artificielle : plantations) et envahissement par la Fougère-aigle	Maintenir le caractère semi-ouvert du milieu par pâturage extensif ou intervention mécanique (coupe / gyrobroyage des ligneux, voire brûlage...)
			Tassement du sol (lié à la fréquentation, à des travaux, à la création de pistes...)	Canaliser la fréquentation touristique, si nécessaire mettre en défens les secteurs les plus exposés, éviter toute intervention sur le sol
			Ecobuage mal maîtrisé	Strictement encadrer cette pratique
			Fertilisation et travail du sol	Proscrire
6410 Prairies à Molinie	Prairies à Molinie des plaines et montagnes, sur sols à humidité variable (fluctuations de la nappe phréatique : assèchement estival possible), acides à calcaires et pauvres en nutriments (azote et phosphore), issues d'une fauche tardive ou de la dégénérescence de tourbières drainées, à l'exclusion des prairies pauvres en espèces.	Mauvais / favorable Ponctuel ; très petites entités en limite ouest de site au sud de Bouzarat (vallée de la Sioule), en bordure du ruisseau de Chabanne (juste au nord du moulin Chabanne), de « La Cascade » à Saint-Pierre-le-Chastel, et en marge est de la petite entité de La Goutelle (moulin des Vents).	Enrichissement accéléré du milieu par surpiétinement du bétail et surfertilisation des parcelles agricoles voisines	Freiner l'eutrophisation en contrôlant le bétail et en amendant moins les parcelles voisines
			Colonisation par les ligneux	Maintenir le caractère ouvert du milieu grâce à un pâturage extensif et tardif, avec pose de clôture si nécessaire (contre le surpiétinement), et une fauche tardive avec exportation de la matière végétale
			Perturbation de l'hydrologie par drainage	Restaurer ou améliorer l'hydrologie en proscrivant le

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet	
		Territoire de chasse pour les chauves-souris.		drainage	
6430 Mégaphorbiaies eutrophes	Bordures humides d'herbes hautes bordant les cours d'eau et les forêts, sur sols riches en azote	Inadéquat / favorable 7,78 ha (1 % du site) ; très petites entités en bord de Sioule (sud de Pontgibaud), du ruisseau des Mudras (aplomb et sud-ouest de Roure), de « La Cascade » à Saint-Pierre-le-Chastel. Territoire de chasse pour les chauves-souris.	Comblement et drainage (envahissement par les ligneux : saules...)	Maintenir l'ouverture du milieu : - en garantissant l'alimentation en eau et en matière organique, - par fauche et/ou pâturage extensifs, voire débroussaillage	
			Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées, veiller à ne pas en introduire lors des interventions de débroussaillage	
			Artificialisation des lisières et berges, éclaircies forestières trop brutales, surpiétinement par le bétail	Proscrire ; lutter contre l'érosion par techniques de génie végétal ; contre le surpiétinement installer une pompe de prairie ou mettre temporairement en défens	
			Plantations (résineux, peupliers)	Eviter ; sinon ne pas drainer ni travailler le sol ni utiliser de produits chimiques	
			Passage à la prairie de fauche avec fertilisation ou à la prairie pâturée	Eviter	
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude	Prairies de fauche des plaines et collines, exploitées extensivement et assez peu fertilisées, riches en fleurs (fauchées après la floraison des graminées, une voire 2 fois par an)	Mauvais / inadéquat 26,34 ha (4 % du site), en bord de Sioule surtout au sud de Saint-Pierre-le-Chastel, minime en bord de Sioule au sud des Barras. Territoire de chasse pour les chauves-souris.	Intensification agricole (fertilisants, surpâturage) favorisant l'enrichissement du milieu et modifiant la composition floristique (ombellifères et graminées favorisées au détriment des autres fleurs)	Maintenir des activités agricoles peu intensives (apport raisonné de fertilisants, fauche tardive et centrifuge avec exportation de la matière, voire pâturage temporaire)	
			Drainage, retournement des sols, urbanisation		
			Colonisation par les landes et plantations (résineux..)		Eliminer les ligneux colonisateurs / ne pas planter
			Colonisation par les plantes invasives		Eliminer
9120 Hêtraies acidiphiles atlantiques à Houx	Hêtraies à Houx sur sol acide des plaines et montagnes, en climat atlantique humide (arrosé), intégrant les hêtraies-chênaies, hêtraies-sapinières ou hêtraies pures	Inconnu / favorable 41,89 ha (6 % du site), au nord d'une ligne Pranal-Barbecot, et au nord de la petite entité de La Goutelle. Territoire de chasse pour les chauves-souris, gîtes potentiels.	Coupes rases, destruction physique directe (transformation des peuplements par substitution d'essences, création de pistes) ou lors de travaux en périphérie	Eviter les coupes trop importantes et maintenir une strate arborescente consistante et un couvert semi-ouvert, favoriser le Houx et le mélange des essences	
				Préférer une gestion jardinatoire arbre par arbre ou par bouquets favorisant la production de bois d'œuvre	
				Conservier les arbres morts ou vieillissants, si possible loin des chemins pour éviter les vis-à-vis avec les promeneurs	
				Ne pas planter d'essences non locales : résineux...	
				Limiter les travaux mécaniques, l'accès aux engins motorisés et éviter la création de nouvelles pistes	
			Utilisation de produits agropharmaceutiques	Eviter	
			Pression trop importante du gibier sur la strate arbustive et herbacée	Accroître la pression de chasse sur les espèces concernées	
9130 Hêtraies à	Forêts à Hêtre (parfois avec l'Epicéa et le Sapin) sur sols	Inadéquat / inconnu	Coupes rases, destruction physique directe	Favoriser la régénération naturelle du Hêtre (et du Sapin)	

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
Aspérule	neutres, à humus doux (mull), des domaines médio-européen et atlantique, à strate herbacée plus riche et abondante que celle des 9110 et 9120 (forte représentation : Anémone des bois, Gaillet odorant, Mélisse uniflore, Lamier jaune, dentaires.	Ponctuel (extrême nord du site, en contrebas de Trintoulet). Territoire de chasse pour les chauves-souris, gîtes potentiels.	(transformation des peuplements par substitution d'essences, création de pistes) ou lors de travaux en périphérie	s'il est présent) en adaptant la gestion sylvicole (pratiquer des éclaircies favorisant la germination des faînes...)
			Maintenir une strate arborescente consistante et un couvert semi-ombragé	
			Maintenir une bonne répartition des classes d'âge, ainsi que les arbres morts / vieillissants et les bois morts à terre	
			Préférer une gestion jardinatoire arbre par arbre ou par bouquets favorisant la production de bois d'œuvre	
			Ne pas planter d'essences non locales : résineux...	
			Limiter les travaux mécaniques, l'accès aux engins motorisés et éviter la création de nouvelles pistes	
Pression trop importante du gibier sur la strate arbustive et herbacée	Accroître la pression de chasse sur les espèces concernées			
Utilisation de produits agropharmaceutiques	Eviter			
91E0* Forêts alluviales résiduelles	Aulnaies-frênaies bordant les cours d'eau de plaines et de collines, sur sols riches en dépôts alluviaux et inondés par les crues (mais bien drainés et aérés pendant les basses eaux), à strate herbacée riche en grandes espèces et plantes vernaies	Mauvais / favorable 76,56 ha (10 % du site), tout le long de la Sioule, et de quelques affluents (Veyssière, amont du ruisseau de Chabanne, ravins en contrebas de Barbecot et des Barras), ainsi que dans l'entité de La Goutelle (le long des 2 ruisseaux la parcourant). Territoire de chasse pour les chauves-souris.	Coupes rases et substitution d'essences non adaptées (peupliers, résineux) entraînant un fort dynamisme des ronces et une détérioration des berges lors de crues	Conserver les essences locales présentes et favoriser leur mélange : aulnes et frênes en strate supérieure
			Privilégier une régénération naturelle et diversifiée ainsi qu'un couvert léger	
			Limiter les coupes à un tiers du couvert, pratiquer une coupe raisonnée des arbres de bord de cours d'eau	
			Maintenir les arbres morts et vieillissants, sauf à proximité immédiate de l'eau	
			Travaux de nettoyage	Maintenir la strate arbustive Eviter l'apport de produits chimiques
			Tassement du sol humide, déstabilisation des berges et perturbation du cours d'eau lors de passages d'engins	Limiter le passage d'engins sur le sol humide (débardage...) Utiliser des passerelles pour le franchissement du cours d'eau
			Limiter l'accès direct du bétail aux berges (clôtures, pompes de prairie)	
			Création de pistes, aménagements, carrières	Proscrire
			Submersion de l'habitat par création de plan d'eau (barrage/seuil) et lâchers/vidanges	Ne pas créer de barrages/seuils, étaler si possible les lâchers/vidanges
			Drainage et tous travaux perturbant les conditions hydrologiques	Ne pas drainer, maintenir la dynamique du cours d'eau
Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter contre de façon mécanique (pas chimique)			

**ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE**

* Espèce prioritaire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1041 Cordulie à corps fin	Libellule trapue de 24-36 mm d'envergure (ailes postérieures), aux yeux contigus ; thorax vert métallique, abdomen étroit (33-39 mm) noirâtre avec des taches jaunes sur le dos, ailes transparentes parfois un peu teintées de jaune à la base (mâle) ou plus ou moins enfumées (femelle, jeune mâle) ; mâle à 10e segment de l'abdomen muni d'une crête dorsale claire. Hôte des milieux courants (fleuves, rivières) mais aussi stagnants (lacs, grands étangs, plans d'eau de carrières, canaux, lagunes) riches en végétation aquatique et riveraine, dans un environnement diversifié.	Inadéquat / inconnu Espèce se reproduisant sur le site (Sioule), mais absence de données quantifiées.	Pollution de l'eau	Maintenir une eau de qualité
			Altération / destruction des habitats larvaires par extractions de granulats, pompages, marnages excessifs (barrages), modifications de la structure des berges et de la végétation rivulaire	Eviter ces pratiques afin de maintenir une dynamique fluviale active
			Boisement des milieux aquatiques	Favoriser le pâturage extensif afin de conserver des espaces d'eau stagnante
1092 Ecrevisse à pattes blanches	Espèce au corps allongé (8-12 cm) et aplati, recouvert d'une carapace ; yeux portés par un pédoncule mobile, longues antennes, 5 paires de pattes, les 3 premières terminées en pinces ; dimorphisme sexuel croissant avec l'âge (élargissement de l'abdomen de la femelle et développement des grandes pinces du mâle) ; dessus en général vert bronze à brun sombre, dessous pâle notamment au niveau des pinces, rostre en triangle à crête médiane peu marquée et non denticulée. Adeptes des eaux pérennes claires, fraîches, peu profondes, bien oxygénées, plutôt calcaires et riches en abris variés (cailloux, blocs, racines, bois morts, herbiers aquatiques), même stagnantes.	Mauvais / inconnu Espèce présente sur le site (sédentaire sur le ruisseau Chabanne), mais absence de données quantifiées.	Atteintes physiques aux cours d'eau : recalibrage et curage, réduction des débits, piétinement	Préserver l'habitat de l'espèce en évitant ces atteintes
			Altération de la qualité de l'eau (pollutions, enrésinement, rejets, lâchers de barrages accroissant la turbidité...)	Maintenir / restaurer la qualité de l'eau
			Introduction d'espèces envahissantes (écrevisses américaines...) et repeuplements piscicoles excessifs (truites...)	Proscrire
			Développement excessif des embâcles et du couvert	Proscrire
1096 Lamproie de Planer	Petit « poisson » au corps serpentiforme et sans écailles (12-20 cm de long), à bouche en ventouse munie de dents cornées, et possédant 7 trous branchiaux alignés derrière l'oeil ; dos bleu-vert, flancs jaunes, ventre blanc, nageoires petites (la dorsale touchant la caudale). Adeptes des ruisseaux et petites rivières à cours lent.	Inconnu / inconnu Espèce présente sur le site (sédentaire sur la Sioule), mais absence de données quantifiées.	Pollution de l'eau	Maintenir une eau de qualité
			Création d'ouvrages empêchant l'accès aux zones de frayères	Maintenir la continuité de la rivière
			Enrésinement des berges (érosion, et ensablement des frayères)	Proscrire
Lâchers et vidanges qui envasent le substrat et augmentent la lame d'eau	Moduler			
1163 Chabot commun	Petit poisson (10 à 17 cm de long) à grosse tête aplatie et corps en forme de massue, recouvert de mucus ; opercule terminé par une petite épine, robe gris-vert tachée de brun avec souvent des bandes transversales, assurant un bon camouflage, nageoires pectorales en large éventail de	Favorable / inconnu Espèce présente sur le site (sédentaire sur la Sioule), mais absence de données quantifiées.	Création d'ouvrages au fil de l'eau (réchauffement de l'eau et obstacle aux déplacements des poissons et sédiments)	Maintien du débit réservé pour éviter le réchauffement
				Effacer les obstacles ou installer des passes à poissons adéquates
				Moduler les lâchers et vidanges qui envasent le substrat et augmentent la lame d'eau
	Préserver les radiers			

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	part et d'autre de la tête, première nageoire dorsale épineuse. Adeptes des eaux courantes fraîches et bien oxygénées, à fond sableux ou rocailloux : cours supérieur des rivières et torrents, mais aussi ruisseaux de plaine et lacs bien oxygénés (souvent associé à la Truite commune).		<p>Travaux et aménagements modifiant le fond du lit</p> <p>Recalibrage et curage des cours d'eau, atteinte aux ripisylves</p> <p>Pollution de l'eau</p> <p>Colmatage des sédiments grossiers par des fines</p> <p>Piétinement des cours d'eau par le bétail</p>	<p>Installer des dispositifs de franchissement des cours d'eau lors du débardage forestier</p> <p>Proscrire</p> <p>Mettre en place des bandes enherbées au bord des cours d'eau (rôle filtrant), ne pas planter de résineux pour ne pas acidifier</p> <p>Poser des filtres lors de vidanges d'étangs ou de travaux dans le lit mineur</p> <p>Ne pas aménager de zones d'abreuvement dans les cours d'eau</p>
<p>1303 Petit Rhinolophe</p>	<p>Chauve-souris insectivore de 4 cm de long et 20-25 cm d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, gris-brun dessus, beige blanchâtre dessous. Adeptes des paysages semi-ouverts. Hibernation en cavités naturelles ou artificielles, colonies de reproduction dans bâtiments et caves assez chaudes</p>	<p>Inadéquat / favorable</p> <p>50-150 individus (hibernation, reproduction).</p> <p>Espèce la plus fréquente, près de 150 individus avec jeunes en période de reproduction. En période hivernale, le site revêt une importance régionale pour l'espèce.</p>	<p>Condamnation des gîtes d'hibernation et de mise bas (rénovation des vieux bâtiments, des ponts, des caves, etc., fermeture des anciennes mines...)</p> <p>Dérangement par le bruit (trafic routier...) et la lumière (éclairage public nocturne...)</p> <p>Rupture de la continuité des corridors biologiques (haies, lisières, ripisylves)</p> <p>Défrichage, mise en culture des prairies</p> <p>Plantations massives de résineux et sylviculture intensive</p> <p>Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)</p>	<p>Maintenir l'accessibilité aux gîtes (tout en l'empêchant ou la réglementant pour les humains)</p> <p>Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas ; limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit)</p> <p>Maintenir et entretenir ces corridors (même en milieu urbain) ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert</p> <p>Planter des haies ou des alignements d'arbres dans les milieux trop ouverts</p> <p>Ne pas planter, pratiquer une sylviculture extensive (maintien d'une strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, morts, à cavités...)</p> <p>Limiter l'utilisation des insecticides</p> <p>Utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se nourrissent les chauves-souris</p> <p>Ne pas traiter juste au moment de la mise à l'herbe printanière des troupeaux, ni tous les animaux en même temps (en 2-3 fois) ; confiner le bétail pendant 15 jours en étable après</p>
<p>1304 Grand Rhinolophe</p>	<p>Chauve-souris insectivore de 6-7 cm de long et 35-40 cm d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, fauve grisâtre dessus, chamois dessous. Adeptes des paysages semi-ouverts. Hibernation en cavités naturelles ou artificielles, colonies de reproduction dans bâtiments et caves assez chaudes</p>	<p>Inadéquat / inadéquat</p> <p>10-45 individus (hibernation, estivage).</p> <p>En période hivernale, le site revêt une importance régionale pour l'espèce.</p>	<p>Voir 1303</p>	<p>Voir 1303</p>

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1305 Rhinolophe euryale	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 30-32 cm d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, gris-brun à brun-roux dessus, blanc crème dessous. Adeptes des paysages semi-ouverts. Hibernation dans de profondes cavités naturelles, colonies de reproduction dans les cavités à température et humidité stables.	Mauvais / inconnu Disparu (hibernation).	Voir 1303	Voir 1303
1307 Petit Murin	Chauve-souris insectivore de 8-10 cm de long (dont 2 cm pour les oreilles) et 35-40 cm d'envergure, brun grisâtre à roussâtre dessus, gris blanchâtre dessous ; petite touffe de poils clairs entre les oreilles, permettant la différenciation (difficile) avec le Grand Murin. Adeptes des paysages ouverts en conditions chaudes : prairies, cultures extensives, bois clairs, friches buissonnantes, steppes, garrigues. Hibernation dans des cavités naturelles fraîches et humides, colonies de reproduction dans les grandes bâtisses (charpentes, combles) au nord, les cavités naturelles, tunnels et ouvrages d'art au sud.	Mauvais / inadéquat (non différencié avec la Grand Murin) 10-45 individus (hibernation, estivage). En période hivernale, le site revêt une importance régionale pour l'espèce.	Voir 1303	Voir 1303
1308 Barbastelle	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 24-28 cm d'envergure, à pelage et face noirâtres, larges oreilles. Adeptes des peuplements feuillus matures. Hibernation solitaire en sites très variés, colonies de reproduction dans les bâtiments et vieux arbres.	Inadéquat / inadéquat 0-10 individus (hibernation, estivage).	Voir 1303	Voir 1303
1321 Murin à oreilles échanquées	Chauve-souris insectivore de 4-5 cm de long et 22-25 cm d'envergure, à pelage gris-brun (dos) et gris-blanc (ventre), oreilles échanquées. Adeptes des vallées alluviales à feuillus et zones humides. Hibernation dans de vastes cavités (naturelles ou artificielles), colonies de reproduction en sites variés (bâtiments, cavités)	Inconnu / inadéquat 0-10 individus (hibernation, estivage).	Voir 1303	Voir 1303
1323 Murin de Bechstein	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 25-30 cm d'envergure, à pelage brun (dos) et blanc (ventre), oreilles très longues, museau rose. Adeptes des forêts feuillues âgées. Hibernation surtout solitaire et dans les arbres, colonies de reproduction en sites variés (arbres creux, bâtiments)	Inconnu / inconnu 0-5 individus (hibernation, estivage). Un des rares sites du département à accueillir le Murin de Bechstein régulièrement.	Voir 1303	Voir 1303
1324 Grand Murin	Chauve-souris insectivore de 6-8 cm de long et 35-43 cm d'envergure, à pelage gris-brun (dos) et blanc-gris (ventre, gorge), oreilles longues et larges. Adeptes des futaies feuillues ou mixtes. Hibernation dans des cavités (naturelles ou artificielles), colonies de	Inconnu / inadéquat (non différencié avec la Grand Murin) 10-45 individus (hibernation, estivage). En période hivernale, le site	Voir 1303	Voir 1303

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	reproduction en sites assez secs et chauds (sous les toitures, parfois cavités)	revêt une importance régionale pour l'espèce.		
1355 Loutre d'Europe	Grand Mustélide (70-90 cm de long, 30-45 cm pour la queue) marron foncé, à gorge, poitrine et ventre grisâtres, corps fuselé et membres palmés. Adeptes des eaux douces, saumâtres et marines (rivières, marais, étangs, rivages)	Favorable / favorable Présence sur tous les cours d'eau du site (sédentaire), notamment la Sioule et le ruisseau Chabanne.	Pollution de l'eau Création de pisciculture Création de route Déboisement et aménagement des berges Drainage des zones humides, rectification et calibrage des cours d'eau Fragmentation des habitats Développement de plantes exotiques réduisant les potentialités alimentaires	Ne pas polluer l'eau La protéger pour éviter les prélèvements de poissons Installer un passage à faune sous la route dans les secteurs sensibles Préserver / reconstituer les corridors de ripisylves Ne pas drainer ni rectifier, maintenir les niveaux d'eau en période d'étiage Conserver des habitats diversifiés (ripisylves notamment) Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

enjeux généraux de préservation du site

Le site se compose principalement de forêts en aval et de pacages en amont (respectivement 61 % et 30 % de la surface) ; il a été désigné pour ses nombreux gîtes à chauves-souris, surtout situés le long de la vallée de la Sioule et abritant 16 espèces en périodes hivernale et estivale, avec un potentiel de 200 individus. Il s'agit de :

- 28 sites d'hibernation, tous constitués de galeries aux extrêmes nord et sud du site (ainsi que dans les petites entités adjacentes), désormais sécurisées par une grille (sauf 5 d'entre elles). Ces galeries sont les vestiges de plus de 120 ouvrages miniers abandonnés dans les années 1880. La galerie de Pranal constitue l'un des gîtes d'hibernation majeurs de la région ;
- plusieurs sites de reproduction situés dans la partie centre-nord et sud : bâtiments et église de Saint-Pierre-le-Chastel, château Pinnacle à Bromont-Lamothe, pont de la D941, château Pinnacle et église des Roches à Pontgibaud, moulin de Péchadoires à Saint-Ours.

Les principaux enjeux résident dans la conservation des gîtes d'hibernation (galeries de mine) et de reproduction (bâtiments), et dans le maintien de la qualité des territoires de chasse (forêt, ripisylves, prairies bocagères).

4 problématiques principales émergent :

- le risque de dégradation des espaces forestiers (gestion forestière des biens de section, exploitation forestière importante dans le domaine privé) ;
- le risque de dégradation des habitats naturels de nature agricole (coupe des haies, abandon de la fauche, mise en culture des prairies) ;
- l'aménagement des combles des bâtiments (gîtes de reproduction) ;
- l'impossibilité de suivis (sécurisation minière des ouvrages).

Enfin, le site est fréquenté pour ses activités de pleine nature (chasse, pêche, randonnée).

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

Préserver les gîtes à chauves-souris et leurs abords ;

Préserver les territoires de chasse des chauves-souris ;

Préserver les milieux naturels remarquables ;

Préserver les espèces d'intérêt communautaire.



SITES INTERNET CONSULTABLES

Site Natura 2000 de l'Etat :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

DDT du Puy-de-Dôme :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/bois-noirs-fr8301045-r878.html>

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes:

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/fr8301045-bois-noirs-a5462.html>

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/download/fr/docNatura2000Cahhab.jsp>

SOURCES

Opérateur : CEN Auvergne

Document d'objectifs « Site Natura 2000 FR8302013 - Gîtes de la Sioule »

Charte Natura 2000 « Site Natura 2000 FR8302013 « Gîtes de la Sioule » »

Duquet, M., 1996. Inventaire de la faune de France. Nathan, MNHN, 416 p.

Maurin, H., 1995. Le Livre rouge. Inventaire de la faune menacée en France. Nathan, MNHN, Paris, 175 p.

MNHN-DEGB-SPN, décembre 2009. Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive « habitats ». Paris, 48 p.

Version août 2016

